

Bucodes SurdiFrance

Campagne nationale d'information sur la baisse d'audition

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES TROUBLES DE L'AUDITION

Avec le soutien de



Fondation
de
France



UN PROJET POUR MIEUX INFORMER SUR LES TROUBLES DE L'AUDITION

Le principe : réaliser une documentation et une affiche d'information et la diffuser par l'intermédiaire des médecins traitants

- **Objectif de l'action**

Prévenir la perte d'autonomie, la détresse psychologique et la survenue des maladies graves, et préserver la santé des personnes malentendantes et/ou qui deviennent sourdes en informant sur la perte d'audition, ses conséquences, ses solutions.

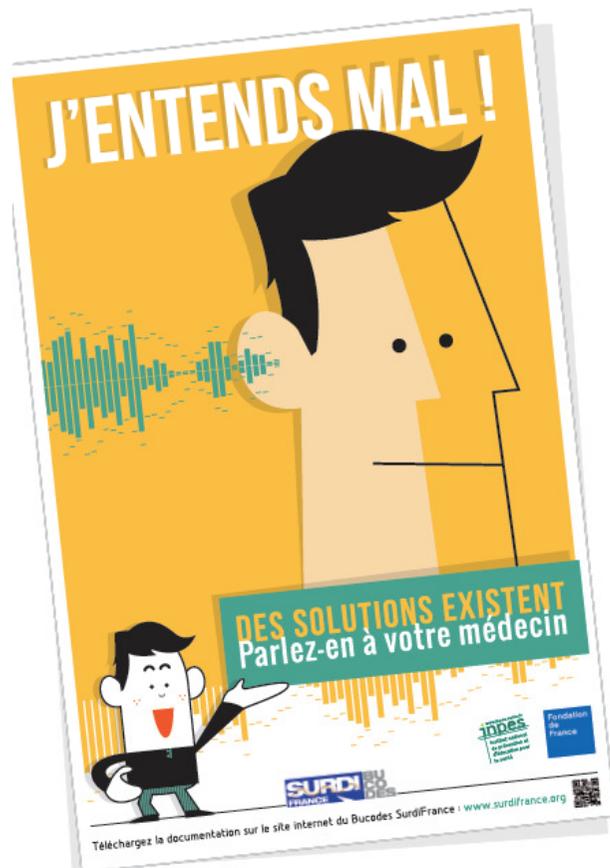
- **Origine**

Né du constat qu'il existe en France une carence en information sur les troubles de l'audition, ce projet vise à faire connaître les solutions et à amorcer le dialogue sur ce sujet avec le médecin traitant qui établira un parcours de santé. La brochure décrit les différents acteurs de santé (ORL, audioprothésiste, orthophoniste), le rôle des aides techniques et la place des associations de personnes malentendantes.

Bucodes SurdiFrance

Campagne nationale d'information sur la baisse d'audition

DÉROULEMENT DE CETTE CAMPAGNE



Des brochures de 16 pages et des affiches diffusées auprès de plus de 25 000 médecins généralistes aux 2^{ème} et 4^{ème} trimestres 2014, par IDS Santé et par les associations qui composent le Bucodes SurdiFrance.

Au total, 290 000 exemplaires de la brochure et 7000 affiches seront diffusées cette année dans toute la France

Bucodes SurdiFrance

Campagne nationale d'information sur la baisse d'audition

UN APERÇU DU PROJET



Diagnostiquer



S'équiper



Accéder



Rééduquer



Prévenir



Rencontrer

Baisse d'audition avec sifflements ou bourdonnements dans les oreilles, intolérance aux bruits... Les troubles de l'audition sont multiples et affectent fortement la vie quotidienne.

Quand on entend moins bien, cela a des conséquences directes sur la vie sociale, familiale et professionnelle. On peut alors chercher à éviter certaines situations (repas entre amis, réunions...) au risque de s'isoler. Car l'audition est essentielle à notre mode d'échange le plus spontané : la parole.

La baisse d'audition n'est pas une fatalité

Pourtant la baisse d'audition n'est pas une fatalité. Si, comme 6 millions de personnes en France, vous-même ou l'un de vos proches, êtes concerné, des solutions existent et peuvent améliorer votre qualité de vie.

La première étape : oser en parler !

Votre médecin traitant établit un premier bilan et vous propose un parcours personnalisé. Parallèlement, les associations de personnes malentendantes sont là pour vous apporter des informations pratiques, des conseils et partager leurs expériences.



VITE !
TOURNEZ LA PAGE
et faites le petit test !

Bucodes SurdiFrance

Campagne nationale d'information sur la baisse d'audition

Diagnostiquer



Des signes qui doivent alerter

- Je fais souvent répéter
- Je n'arrive plus à suivre les conversations, en particulier dans les environnements bruyants : restaurants, transports, centres commerciaux, repas de famille, etc.
- Je comprends difficilement ce qu'on me dit au téléphone
- On me demande de baisser le son quand je regarde la télévision
- Je perçois un sifflement ou un bourdonnement continu
- Certains bruits qui ne me gênaient pas auparavant deviennent pénibles : véhicules, vaisselle, etc.

Si vous vous reconnaissez dans l'une ou l'autre de ces situations, parlez-en à votre médecin traitant qui vous orientera vers un médecin ORL.

Le médecin ORL évalue votre audition. Un traitement suffira peut-être mais s'il s'avère que vous avez besoin d'appareils auditifs, il vous conseillera d'aller voir un audioprothésiste.



Les troubles de l'audition

Baisse d'audition

Exposition sonore, hérédité, affections ORL, âge, médicaments toxiques pour l'oreille... les causes d'une perte auditive sont nombreuses. À partir de 50 ans, il est courant d'observer une dégradation de la perception des sons aigus : c'est la presbyacousie.

Acouphènes

Bourdonnements, sifflements... les acouphènes sont une sensation auditive : le bruit perçu ne correspond pas à un son réel. Si vous avez du mal à les supporter, consultez votre médecin traitant. Vous pouvez aussi en parler sur la Ligne de France Acouphènes au 0 820 222 213 (0,09 €/min).

Intolérance au bruit

Lorsque l'on entend moins bien, il arrive aussi que l'on supporte moins bien le bruit. Ce phénomène est courant. Si le bruit vous est devenu insupportable, il peut s'agir d'hyperacousie (rare) : il faut consulter.

« Hein ? »

Testez votre audition en quelques minutes par téléphone grâce au test « Hein ? », au 0 892 790 791 (0,34 € la minute).



Bucodes SurdiFrance

Campagne nationale d'information sur la baisse d'audition

Rééduquer



Rééducation auditive par l'orthophoniste

L'orthophoniste joue un rôle essentiel dans l'adaptation aux appareils auditifs. Il vous apprend à mieux comprendre vos interlocuteurs dans toutes les situations de la vie quotidienne par différentes techniques, notamment en vous exerçant à lire sur les lèvres (lecture labiale). La rééducation auditive s'effectue d'autant mieux lorsque l'orthophoniste implique vos proches dans la démarche.

Et l'entourage ?

Les difficultés auditives sont invisibles et les interlocuteurs ne sont pas toujours conscients que certaines attitudes nuisent à la compréhension. Pourtant, il n'y a souvent qu'un petit effort à fournir pour faciliter les échanges aux personnes qui entendent mal.



Parler à une personne malentendante : mode d'emploi

Pour expliquer à votre entourage comment améliorer la communication, voici 3 conseils essentiels à leur donner :

1 Placez-vous face à moi pour que je puisse bien voir vos lèvres quand vous parlez

2 Exprimez-vous posément en marquant des temps d'arrêt, et articulez

3 Il est inutile de crier

Les conversations demandent d'importants efforts de concentration et peuvent provoquer beaucoup de fatigue chez les personnes qui entendent mal, en particulier lors de réunions ou de repas. Les personnes touchées par des troubles de l'audition compensent, consciemment ou non, leurs difficultés par l'observation et la lecture sur les lèvres. L'attitude de leur entourage est alors déterminante pour la qualité et la fluidité des échanges.

Retrouvez la brochure « Parler à une personne malentendante, mode d'emploi » sur www.surdiFrance.org

Bucodes SurdiFrance

Campagne nationale d'information sur la baisse d'audition

Rencontrer



« Depuis que je fais partie d'une association, ma baisse d'audition me semble beaucoup plus facile à vivre et à accepter »

Céline, 44 ans

Les associations pour s'informer & découvrir

Les associations de personnes malentendantes jouent un rôle essentiel dans l'aide et la défense des personnes atteintes de troubles auditifs. Elles sont là pour vous accueillir et vous informer sur les troubles de l'audition : les solutions, vos droits, les démarches à effectuer et les lieux et événements accessibles.

Les associations pour rencontrer & partager

Activités, conférences, débats, groupes de parole ou ateliers de lecture labiale, tests d'aides techniques etc. - tous accessibles - sont autant de moments privilégiés pour rencontrer des personnes qui font face aux mêmes difficultés quotidiennes.

Pour trouver l'association la plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site du Bucodes SurdiFrance : www.surdifrance.org

Pour plus d'informations :

« 6 Millions de Malentendants », un magazine d'actualités et d'information entièrement dédié aux personnes malentendantes, disponible sur abonnement auprès de votre association.

Le site internet de l'Association Bucodes SurdiFrance : www.surdifrance.org

Le site internet du Centre National d'Information sur la Surdit  (sous  gide du Minist re des Affaires Sociales et de la Sant ) : www.surdi.info

